

ELECTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L' INRA

● **Le mandat 2001/2005 a été une période particulièrement noire en matière de budget et d'emploi. En outre de véritables bouleversements dans le secteur public de la recherche ont été annoncés ou initiés :**

- la réforme budgétaire résultant de la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF),
- la création d'une Agence Nationale de la Recherche (ANR),
- le projet de Loi d'Orientation et de Programmation pour la Recherche et l'Innovation (LOPRI).

Ils ne répondent pas aux revendications de la CFDT en matière d'avenir de la recherche.

>>>> [En savoir plus sur nos priorités](#) >>>>

● **Par notre présence active à tous les Conseils d'Administration, au cours du mandat 2001-2005, nous avons pu prendre position sur l'ensemble de ces réformes, ainsi que sur les nouvelles orientations et l'organisation de l'INRA, notamment le redécoupage des départements et la restructuration de la Direction.**

>>>> [Lire le rapport d'activité des élus CFDT au Conseil d'Administration](#) >>>>
(Alain HAVET et Michèle SERTHELON)

La CFDT revendique un Conseil d'Administration qui se donne les moyens de débattre avec l'ensemble des acteurs de la société impliqués par les orientations de l'INRA.

Voter pour la CFDT, c'est voter pour la défense d'un organisme public de recherche au service de tous, avec un statut d'EPST, bien inséré dans l'Espace Européen de la Recherche.

>>>> [Lire la Profession de foi de la CFDT-INRA](#)>>>>